

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 607

présenté par
M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 25

À l'alinéa 19, après le mot :

« et »

insérer le mot :

« après ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.